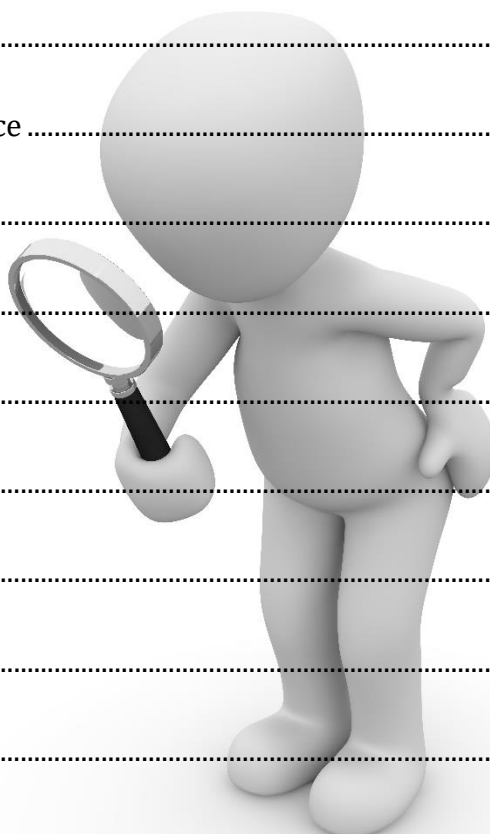




MÉMO DES AIDES ET DES SERVICES SOCIAUX PROCHES DE CHEVRIÈRES

Sommaire

1.	Familles et enfants :	2
2.	Signalement de situations de maltraitance	6
3.	Jeunes	7
4.	Séniors	8
5.	Logement	13
6.	Gestion et aide budgétaire	16
7.	SANTÉ	19
8.	Handicap & dépendances	23
9.	Justice	26
10.	Emploi et Insertion Professionnelle	28
11.	Déplacements	30



1. Familles et enfants :



Maisons Départementales de la solidarité (Conseil Départemental) MDS

8 bis rue Clément Bayard
60200 Compiègne
03 44 10 43 30



Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Au téléphone ou à l'accueil, un professionnel effectue une évaluation sociale globale de la situation et un accompagnement social peut être proposé.

Les MDS vous **accueillent**, vous **conseillent** et vous **orientent**, notamment sur les **dispositifs d'accès aux droits**.

Les équipes pluridisciplinaires proposent un accompagnement social personnalisé : aide et conseil aux personnes, aide au maintien dans le logement, prévention des expulsions, instruction des droits et suivi des allocataires du RSA aides financières exceptionnelles, soutien dans la gestion du budget, la parentalité, la protection des enfants et l'autonomie...

Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer des visites à domicile sont organisées.

Une permanence sur rendez-vous a lieu une fois par mois à l'annexe d'Estrées Saint Denis, 15 cours Guynemer.

Maison du Conseil Départemental :

Une permanence a lieu tous les vendredis matin à Estrées Saint Denis au :

15 cours Guynemer
Tel : 03 44 10 45 25



Accueil, écoute, orientation, aide aux démarches administratives, accès à l'outil informatique

Le service de Protection Maternelle et Infantile (conseil Départemental) PMI

15 rue Guynemer
60190 Estrées Saint Denis
03 44 10 40 40

Service Gratuit par un médecin, une sage-femme, puéricultrice.....

Consultations de suivi de grossesse, entretien prénatal précoce, contraception (antenne du Centre de planification et d'éducation familiale)

Consultations médicales pour l'enfant jusqu'à l'âge de 6 ans

- -Séances de préparation à la naissance ?
- Informations sur les modes d'accueil de la petite enfance.
- -Conseils en puériculture.
- -Groupes d'éveil du tout petit.



Centre de prévention et d'éducation familiale CPEF de Compiègne (*Conseil départemental*).

Centre médico-social. 1, place de la Croix Blanche à Compiègne. Tél : 03 44 10 40 40.

Lieu d'accueil et de parole, avec des professionnels, de manière confidentielle et gratuite pour les adultes et les mineurs.

-contraception (dont la contraception d'urgence),

-diffusion d'informations portant sur la sexualité, la vie affective, les différents modes de contraception,

- -la préparation à la vie de couple et à la fonction parentale...
- -la prévention des IST : infections sexuellement transmissibles,
- -entretiens de conseil conjugal,
- -entretiens préalables à l'IVG (avortement) et accompagnement dans les démarches lors d'une IVG.



Le Réseau Assistantes Maternelle (CCPE°) RAM

1 rue de la plaine Estrées Saint Denis

Responsable Séverine Pollet 0344418322 ou 0344413143

ram@cc-pe.fr



Parents ou futurs parents, le relais vous informe et vous accompagne dans la recherche d'un mode de garde et dans vos fonctions d'employeur.

Professionnel(le)s, le relais vous renseigne sur vos droits, vos obligations et vous accompagne dans l'exercice de votre profession. Si vous souhaitez devenir assistant(e) maternel(le), le relais vous aide et vous oriente.

La crèche itinérante COCCINELLE présente tous les lundis Salle Ravel à Chevrières, favorise la socialisation des tout petits.

Service Social Scolaire :

Collège Abel Didelet Estrées Saint Denis

0344418420

Mme Chama Matoussi



Caisse d'Allocations Familiales : Caf de l'Oise - Accueil de Compiègne

Centre d'affaires de l'Anthémis

3 rue de l'Anthémis

60200 Compiègne



Téléphone : 08 10 25 60 80

Site web : <http://www.caf.fr>

Infos : monenfant.fr informations sur tous les modes de garde

- Constitution des dossiers : caf.fr mes services en ligne faire une demande de prestation
- Prestation d'accueil du jeune enfant PAJE

- Complément du libre choix du mode de garde (essentiellement pour les personnes ayant le RSA ou le complément de ressources)
- La prestation partagée d'éducation de l'enfant
- Allocation de rentrée scolaire (sous condition de ressources)
- Allocation de soutien familial (personne élevant seule un enfant)
- Allocation journalière de présence parentale (pour le parent qui cesse de travailler pour s'occuper d'un enfant malade)
- Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- Allocations familiales (à partir de 2 enfants. Montant fonction des revenus)
- Complément familial (à partir du 3^{ème} enfant Montant fonction des ressources)
- Aide au recouvrement des pensions alimentaires

Prestations d'aide à domicile

La CAF et la MSA ont créé une aide financière pour apporter un soutien temporaire aux familles, afin de leur permettre de traverser certaines périodes difficiles notamment à l'occasion d'événements tels que la grossesse, la naissance, ou la maladie et le décès d'un parent ou d'un enfant. D'autres situations peuvent aussi être prises en compte : la séparation des parents et l'accompagnement d'un parent seul vers l'insertion professionnelle.



Aide à la garde d'enfant du Conseil Départemental Site : OISE.FR

Inscription pour en bénéficier sur le site Oise.fr ou tél 0344066160

-Le Chèque Emploi Service Universel CESU (ancien chèque Emploi service)

Le Cesu est une offre simplifiée pour déclarer facilement la rémunération de votre salarié(e) à domicile pour des activités de service à la personne



simplifiez-vous la vie !

Services à la personne familiaux

DZO Familles Familles Rurales

36 rue de l'Oise
60200 Compiègne
03 44 20 22 41

Garde d'enfants à domicile, après l'école, aide aux devoirs, conduites, préparation des repas, ménage, repassage, livraison de courses ;

Babyou Services

108 rue Saint Lazare
60200 Compiègne
09 86 11 23 39

Ce service répond à tous les besoins de garde à domicile pour les enfants de 0 à 12ans de manière régulière ou ponctuelle



O2.fr Care services

37 rue Saint Corneille
60200 Compiègne
02 43 72 02 02

Jardinage 256 rue de Compiègne 60710 Chevrières

- -garde d'enfants
- -soutien scolaire
- -ménage

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

- Juriste Ophélie Weber
0766024514
juriste-compiegne@cidff60.com
Informations gratuites droit de la famille ; violences sexistes, droit des étrangers
- Psychologue Marie-Amélie Richard 06 51 53 76 54 psychologue @cidff.com Entretiens gratuits pour un soutien lors de conflits familiaux
- Conseillère emploi Virginie Desmarescaux 07490415 v.desmarescaux@cidff.com
accompagnement individualisé des femmes vers l'emploi



Entr'elles : SAMU social de l'Oise

2 bis rue de Noyon
Compiègne
tel 03 44 31 02 79



Accueil de jour pour les femmes victimes de violence conjugale, soutien à la parentalité

Union Départementale des Associations familiales UDAF

Antenne de Compiègne
9 rue Edouard Belin
60200 COMPIEGNE 03 44 06 83 87

Association e-enfance

Info-familles net ecoute.fr numéro vert 0 800200 000
Accueil téléphonique anonyme et confidentiel pour la protection des jeunes sur internet.
du lundi au vendredi de 9h à 19h

contact@netecoute.fr



2. Signalement de situations de maltraitance

Numéros d'appel :

Allo Enfance en Danger :



Le 119 Toute personne témoin de violences subit par un enfant peut et doit le signaler soit en appelant le 119 ou en écrivant au Procureur de la République.

La mission des écoutants, professionnels de l'enfance, est d'apporter aide et conseil aux appelants confrontés à une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être. Pour cela, ils sont à leur écoute afin de recueillir des informations et évaluer la suite à donner... Si l'écoutant ne repère pas d'éléments de danger ou de risque de l'être, il est amené à les conseiller, à les informer, voire à les réorienter vers des services de proximité. Mais, dans certains cas, cela ne suffit pas...

Il rédige un compte-rendu des informations recueillies qui est transmis à un coordonnateur, encadrant chargé de valider l'écrit. Ce dernier le transmet dans les plus brefs délais à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) du département concerné.

En cas de danger imminent nécessitant une mise à l'abri immédiate du mineur, le SNATED contacte sans délai les services de première urgence pour intervention. Dans ces cas-là aussi, la CRIP est informée.

Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes

Conseil départemental de l'Oise Pôle Solidarité
Direction de l'Enfance et de la Famille

1, rue de Cambry - CS80941
60024 Beauvais Cedex
Tél : 03 44 06 60 20
Courriel : crip@oise.fr



Violences faites aux femmes

3919 Il constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge.

Harcèlement à l'école

Le 3020 : un numéro d'écoute et de prise en charge au service des familles et des victimes. Ce dispositif téléphonique, gratuit depuis tous les postes, propose écoute, conseil et orientation aux appelants, qui signalent une situation de harcèlement à l'école.

Accompagner les
enfants victimes de
harcèlement



Personnes âgées

3977 Il est possible d'obtenir des conseils en appelant le centre de contact téléphonique spécialisé Écoute, soutien et aide pour les personnes âgées ou handicapées, aux personnes en prenant soin et aux témoins de maltraitements à leur rencontre.



3. Jeunes



Mission Locale

Accompagnement des jeunes 16/25 ans vers l'emploi ou une formation professionnelle Informations Facebook » Mission locale de Compiègne » sur smartphone « APPL'job »

Permanences sur rendez-vous

03 44 36 64 44 à Estrées Saint Denis

Centre d'information et d'orientation

25 square Jean Baptiste Clément

60200 Compiègne

03 60 01 99 80

ce.0600068y@ac-amiens.fr

Les CIO est un service public du ministère de l'éducation nationale. Les consultations y sont gratuites et ouvertes à tous. Vous pouvez y rencontrer des psychologues de l'éducation nationale, spécialités en éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle (PsyEN EDCO) et y consulter une abondante documentation sur les études et les professions.



Bureau Information Jeunesse

Square Pierre Desbordes

105 rue Saint Joseph

60200 Compiègne

03 44 20 71 31

bij@compiègne.fr

Informations sur la formation, l'emploi, les métiers, le logement, la santé, loisirs, mobilité



**BUREAU
INFORMATION
JEUNESSE**

Conseil Départemental

Informations sur l'Oise des Droits et des devoirs Oise.fr

Le Pass permis 18 et 19 ans

Droit : 600€ Devoir 70h de temps pour une collectivité ou une association

Pass études citoyen

Droit : 300€ pour s'équiper Devoir 35h de contribution citoyenne



**CONSEIL GÉNÉRAL DE
L'OISE**

CROUS Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

6 Rue Winston Churchill

Compiègne, France

Service Social> Prendre rendez-vous obligatoirement sur :

Messervices.etudiant.gouv.fr

Tel : 03 22 71 91 15 ou 06 29 71 21 99

4.Séniors

Maisons Départementales de la solidarité (Conseil Départemental) MDS

Service de l'autonomie des personnes.

8 bis rue Clément Bayard

60200 Compiègne

Tel : 03 44 10 43 30



Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Au téléphone ou à l'accueil, un professionnel effectue une évaluation globale de la situation et un accompagnement social peut être proposé.

Un professionnel évalue au domicile le niveau d'autonomie et de dépendance de la personne âgée de 60 ans ou plus ou sans notion d'âge si la personne est porteuse de handicap.

Un plan d'aide est proposé pour favoriser le maintien à domicile, en lien avec les services locaux d'aide à la personne.

Alloise SENIORS 0344826060 (Conseil Départemental)

Allo-oise-seniors@oise.fr

- Plateforme du Conseil Départemental composée de conseillers formés aux réponses liées à l'autonomie
- Adhésion, installation, maintenance de la Télé assistance
- Démarches administratives et suivi de dossier
- Adaptation du logement
- Accueil familial, hébergement en EHPAD
- Allocation Personnalisée d'autonomie (APA)
- Portage de repas
- Visites à domicile par des bénévoles MONALISA



Télé assistance et Flash code (Conseil Départemental)

Ce dispositif est composé d'un médaillon ou d'un bracelet porté en permanence. En cas de chute ou de danger, la télé assistance met en relation la victime avec une plate-forme d'écoute. Avec ce système très simple d'utilisation, un bouton d'alerte suffit à déclencher un appel qui prévient et mobilise des proches ou des professionnels. Les médaillons de téléassistance sont équipés gratuitement de détecteur de chute pour les bénéficiaires qui en font la demande. Un nouveau système via le GPRS est également proposé pour les zones sujettes aux coupures d'électricité ou de réseau.

Le flashcode (IDU) permet l'accès à l'identité de la victime, à sa fiche médicale et aux coordonnées des proches. Pour les secours, ce système permet un gain de temps important dans le recueil des informations sur la victime. Le flashcode est collé sur le réfrigérateur ou la glace du miroir de la salle de bains, repères pour les secours. Un nouveau service en partenariat avec les sapeurs-pompiers (SDIS 60) permet aux urgentistes d'avoir accès à vos données médicales et de prévenir vos proches en cas d'urgence. Seuls les sapeurs-pompiers peuvent accéder à vos données médicales en cas de besoin.

Ce flash code peut également être collé sur un casque moto, un cartable, un téléphone et ainsi, en cas d'accident permettre aux secouristes d'avoir accès aux données médicales.

Pour s'abonner :

- créer son compte sur idutag.fr Abonnement à 2€/mois(24€/an)
- Remplir la fiche médicale et indiquer les coordonnées des proches
- Recevez vos idutag's par la poste(au nombre de 3) et les apposer où l'on veut.



Ressources

Assure un revenu minimum aux personnes âgées ayant une retraite modeste

Demande auprès des caisses de retraite ou à la mairie du domicile



Prestation de compensation du handicap PCH (Conseil Départemental)

Demande à déposer à la MDPH (cf rubrique handicap)

Personne âgée handicapée de moins de 75ans. Elle permet de financer des aides techniques et humaines. Non cumulable avec l'APA

Allocation Personnalisée d'autonomie (Conseil Départemental) APA

Sous conditions d'âge et de perte d'autonomie, l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) peut servir à payer (en totalité ou en partie) les dépenses nécessaires pour permettre de rester au domicile (Apa à domicile), ou à payer une partie du tarif dépendance de l'établissement médico-social (Apa en établissement).

Cette allocation s'adresse aux personnes de plus de 60 ans (résidant en France de façon stable et régulière) dépendantes, c'est-à-dire éprouvant des difficultés pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne (se lever, se laver, s'habiller).

Au domicile, un technicien du Conseil Département vient évaluer la dépendance et établit un plan d'aide avec un nombre d'heures en fonction du niveau de dépendance. Une fois ce plan établi, l'aide peut se mettre en place avec les services locaux d'aide à la personne.

Le Chèque Emploi Service Universel CESU (ancien chèque Emploi service) URSSAF

Le Cesu est une offre simplifiée pour déclarer facilement la rémunération de votre salarié à domicile pour des activités de service à la personne. Le Cesu concerne tous les particuliers à différents moments de leur vie, pour améliorer le quotidien, pour la prise en charge de quelques heures de ménage ou pour accompagner une personne âgée ou handicapée. C'est aussi la garantie pour le salarié de disposer de droits à l'assurance maladie, au chômage, à la retraite, etc.

Le Cesu peut s'utiliser de manière régulière ou ponctuelle, pour un emploi à temps partiel ou à temps complet. C'est un dispositif de déclaration. Il ne permet pas de payer le salarié.).). À la fin de votre déclaration vous connaissez instantanément le montant estimé des cotisations que vous aurez à payer

Avec le Cesu, rémunérez votre salarié par tout moyen à votre convenance : virement bancaire, espèces, chèques

Ou titres Cesu préfinancé (le Conseil départemental mairie, mutuelle, assurance, caisse de retraite)

Selon le même principe que les titres restaurant, il permet de rémunérer des services à la personne et le dispositif « Sortir Plus » pour les personnes de plus de 80 ans isolées (préfinancé par les caisses de retraite)

Services d'aide à domicile

Soit le service emploie des salariés. C'est un prestataire. Le service est facturé au bénéficiaire

Soit le service est mandataire. Le bénéficiaire est employeur aidé dans ses démarches par le service mandataire

1/ADMR Service prestataire

646 rue de la République

60880 JAUX

Email : accueil@fed60.admr.org

0344373372



pour tous, toute la vie, partout

- Portage de repas,
- Livraison de courses
- Ménage - Repassage
- Services pour personnes en situation de handicap
- Services pour seniors
- Soutien aux familles

2/AMAPA Service d'aide et d'accompagnement à domicile SAAD

Prestataire et mandataire

12 rue de la 8ème Division 60200 Compiègne 0811652828.

- Aide à l'hygiène
- Aide aux repas
- Garde personnalisées jour ou nuit
- Accompagnement promenade, courses, RV médicaux
- Travaux ménagers
- Télé assistance



3/CORSAF service mandataire

Centre social des Acacias

1 rue de Fleurie 60203 Compiègne Cedex

0344201688

- Tâches ménagères :
- Garde d'enfants de plus de 3 ans :
- Aide à la personne
- Garde malade - garde 24h/24 - garde de nuit



- Jardinage et bricolage

La CORSAF informe et accompagne dans les démarches d'aide, de déclarations Urssaf, les demandes de réduction d'impôts, dans le cadre d'emploi d'aide à domicile.

4/ASSADO Service mandataire

- 33 rue de Paris 60200 Compiègne
- Tâches ménagères :
- Garde d'enfants de plus de 3 ans :
- Aide à la personne
- Garde malade - garde 24h/24 - garde de nuit



En fonction de vos besoins, nos aides à domicile peuvent intervenir à votre domicile selon des fréquences variables (quotidiennes ou hebdomadaires). Elles peuvent assurer au domicile une surveillance de nuit (la garde de nuit intervient de 21 heures à 7 heures).

Le service mandataire peut assurer une présence 24h/24 et 7 jours su

5/OPHELI service mandataire

28 rue de Clermont 60200 Compiègne

034440101

www.opheli.fr

- Portage de repas
- Ménage Repassage
- Aide et soins à domicile
- Accompagnement
- Jardinage bricolage
- Aide informatique et administrative

6/ADHAP service prestataire et mandataire

149 rue de Paris 60200

0344367296

- Aide à l'hygiène
- Aide aux repas
- Garde personnalisées jour ou nuit
- Accompagnement promenade, courses, RV médicaux
- Travaux ménagers
- Services spécifiques (Alzheimer, Sclérose en plaques, Parkinson)

Carsat Hauts-de-France

11 allée Vauban
59662 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Hauts-de-France

Tel **3960**

Site web : carsat-hdf.fr



Sur RDV un entretien pour l'aide au remplissage des dossiers de retraite est possible à l'antenne de Compiègne:
9 bis rue Clément Ader.

Retraites Complémentaires

AGIRC ARRCO Possibilité d'aides en ayant accès à son compte sur internet

Diagnostic Bien chez moi

Sortir plus

Aide à domicile momentanée

Retour d'hospitalisation coordonné entre l'Assurance retraite et l'Agirc-Arrco.....



5. Logement.



Le 115 : numéro gratuit d'urgence des sans-abris

Le 115 est géré par une équipe de professionnels formés et disponibles dont les missions sont :
 -L'information et l'orientation par téléphone des appelants (personnes et familles sans domicile fixe, particuliers ou intervenants sociaux) en répondant 24 h sur 24 et 7 jours sur 7,
 -L'information des appelants sur les possibilités d'hébergement d'urgence et les accueils de jour dans le département de l'Oise

En l'absence de places vacantes, l'association oriente les personnes en difficulté vers une solution adaptée, comme : l'accès à l'hygiène et aux soins, en coordination avec les permanences d'accès aux soins de santé, l'accès aux droits et l'aide alimentaire

Domiciliation des personnes sans domicile

La domiciliation permet :



- de recevoir du courrier,
- de remplir certaines obligations et faire valoir certains droits et prestations (exemples : délivrance d'une carte d'identité, inscription sur les listes électorales, aide juridictionnelle).

Les organismes compétents pour procéder à votre domiciliation sont :

- les centres communaux d'action sociale (CCAS),
- les centres intercommunaux d'action sociale (CIAS)
- et les organismes agréés par le préfet de département.

Demande de logement social



Imprimé unique à télécharger sur le site servicepublic.fr, du gouvernement ou de la Préfecture de l'Oise et à envoyer à plusieurs bailleurs sociaux. Elle est valable un an et doit donc être renouvelée. Se renseigner également à la mairie.

Fond de solidarité Logement FSL



Sous condition le FSL il est activé

- Pour l'accès dans les lieux : fonds de garantie d'entrée dans les lieux, garantie des impayés.
- Pour le maintien dans les lieux : solder une dette locative
- Pour les charges locatives : Energie et téléphone (ne peut pas être sollicité pour l'eau)

Demande déposée par les intéressés à la :

Maisons Départementales de la Solidarité (Conseil Départemental) MDS

8 bis rue Clément Bayard
 60200 Compiègne
 Tel : **03 44 10 43 30**

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



Action logement :

Toutes les démarches de logement pour les salariés : www.actionlogement.fr



Accès au logement

Aide pour avancer la caution via le site www.visale.fr

Association Départemental d'information sur le logement ADIL 60

17 rue Jean Racine
60000 Beauvais
03 44 48 61 3
www.adil60.org



Conseils gratuits par des experts en énergie, des juristes spécialisés sur les questions juridiques ayant trait au logement. Plaquettes d'information, possibilité de conférences collectives... Permanences dans tout le département sur rendez-vous

Tandem Immobilier Agence Immobilière à vocation sociale

21 rue de Gesvres
60000 Beauvais
03 44 48 35
www.aivs60.org



Conseils aux propriétaires : valoriser, optimiser, sécuriser leur bien abatement fiscal, sécurisation des loyers, prisé en charge des travaux à la relocation

Aide aux locataires pour la recherche de logement, la vie dans le logement et son environnement

Eco'logis : appartement pédagogique :

14 square Gustave CHARPENTIER,
Compiègne.
Tel : 03 44 67 21 84.
ecologis@aivs60.org



Ateliers collectifs et conseils individuels sur RDV

Caisse d'allocations Familiales

Point d'accueil à :

Compiègne :
Centre d'affaires de L'Anthémis,
3 rue de l'Anthémis.



Demande à déposer sur le site caf.fr mes services en ligne faire une demande de prestations

- Aide personnalisée au logement (APL) ou l'Allocation de logement familiale ou Allocation logement sociale
- Le logement doit être une résidence principale et les bénéficiaires ne doivent pas dépasser un certain plafond de ressources.
- Prime de déménagement pour les familles nombreuses, modestes=



Travaux d'amélioration de l'habitat :

CAF-Prêt à l'amélioration de l'habitat pour de gros travaux

L'Agence nationale de l'habitat (Anah) monprojet.anah.gouv.fr

Avant l'engagement des travaux l'ANAH peut accorder des aides financières pour la réalisation de travaux (rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie...) dans les logements ou immeubles anciens. Ces aides s'adressent au propriétaire qui loue ou occupe son logement. Elles s'adressent également au syndicat de copropriétaires pour la réalisation de travaux dans les parties communes et équipements communs de l'immeuble. Les aides sont cumulables avec d'autres dispositifs.

PIG60 : Programme d'intérêt général «Amélioration de l'habitat privé 2019-2022» :

☎ : 08 00 67 42 36 : Service et appel gratuit

✉ : pig60@soliha.fr

(CITE)

Éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ)





6. Gestion et aide budgétaire

Maison Départemental de la Solidarité MDS (Conseil départemental)

8 bis rue Clément Bayard
60200 Compiègne
03 44 10 43 30



Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Un professionnel effectue une évaluation globale de la situation et un accompagnement budgétaire peut être proposé.

Le Fonds départemental de Solidarité.

Dans quels cas intervient-il?



- Droits ouverts non acquis (Pôle Emploi, Caisse d'Allocations Familiales, etc),
- Rupture des fournitures (électricité, gaz, eau, etc.),
- Alimentation,
- Paiement de cotisations afférentes à une mutuelle ou à une assurance logement,
- Achat de matériel indispensable à la vie courante

Chèque énergie



Il est attribué en fonction des ressources fiscales. Envoyé nominativement par les services fiscaux.

Il sert à payer des charges d'énergie : électricité, gaz....

Dossier de surendettement

Banque de France
6 rue Winston CHURCHILL
60200 - COMPIÈGNE
France



Vous pouvez prendre rendez-vous au : 03 20 91 20 20

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous : de 8h00 à 18h00

Horaires d'ouverture : sur RDV : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h15 à 16h00

Vous pouvez prendre rendez-vous **ou faire une demande en ligne** en cliquant sur le lien suivant <https://accueil.banque-france.fr>

Un dossier de surendettement peut être déposé à la banque de France par les personnes qui n'arrivent plus à rembourser des dettes non professionnelles, telles que des charges courantes (loyer, énergie, eau, ...) et/ou des mensualités de crédits. La procédure est totalement gratuite.



Mesures de protection des majeurs :

La tutelle est une des mesures judiciaires destinée à protéger une personne majeure et/ou tout ou partie de son patrimoine si elle n'est plus en état de veiller sur ses propres intérêts. Un tuteur la représente dans les

actes de la vie civile. Le juge peut énumérer, à tout moment, les actes que la personne peut faire seule ou non, au cas par cas

L'ouverture d'une tutelle peut être demandée au juge des contentieux de la protection par :

La personne à protéger ou la personne avec qui elle vit (époux, partenaire ou concubin), un parent ou un allié, une personne entretenant avec le majeur des liens étroits et stables, ou le procureur de la République.

Autres mesures graduées en fonction des besoins de la personne à protéger : Habilitation familiale, sauvegarde de justice, curatelle

Associations de soutien

Secours Catholique

2 rue Guynemer 60190
Estrées Saint Denis



lundi 13h30 16h30 ; vendredi 15h30 18h30
06 86 42 50 47

Aide aux personnes et aux familles Accompagnement scolaire, aide administrative
Boutique Solidaire « La Ronde du Vet » Dépôt et achat de vêtements à prix solidaires

Distribution alimentaire

L'Ordre de Malte



Distribution de colis alimentaires par l'intermédiaire d'une demande relayée par le CCAS, ou prendre contact avec la mairie.

Permanences dans les locaux du Secours Catholique.



Secours Populaire

Maison des jeunes 2 rue des écoles - 60880 le Meux

Courriel : contact@spf60.org

Téléphone : 03 44 55 37 25



Restaurants du Cœur

72ter Rue de Stalingrad, 60200 Compiègne

Téléphone : 03 44 86 48 37

Inscription nécessaire avant distribution alimentaire Prendre RV

Bébés du Cœur

23 rue Jules Méline 60200 Compiègne Tél 0344206128



Mobilier et vêtements d'occasion

Recyclerie « La Bonne Pioche »

www.rac60.com

Rue René Caudron

19 mai 2021



60280 Margny les Compiègne
03 44 40 09 90

Emmaüs

6 chemin d'Armancourt,
ZAC de Mercières à Compiègne.
06.73.86.15.13



CAF

Caf de l'Oise - Accueil de Compiègne
Centre d'affaires de l'Anthémis
3 rue de l'Anthémis
60200 Compiègne

Téléphone : 08 10 25 60 80

Site web : <http://www.caf.fr>



- Pour les aides liées à la modification de la situation familiale (première naissance, naissances multiples, décès), la famille n'a pas d'autre démarche à entreprendre que la déclaration de cette situation à la Caf. Dès qu'elle a connaissance de cet événement, si la famille remplit les conditions, la Caf lui verse automatiquement l'aide à laquelle elle a droit.
- Pour les demandes de secours et prêts d'honneur : elles sont examinées par une Commission d'administrateurs et les décisions individuelles sont prises à partir d'un rapport qui doit être établi par un travailleur social et qui retrace tous les éléments de la situation de la famille.
- Pour les autres aides, c'est la famille qui doit compléter un formulaire de demande (disponible sur Caf.fr ou sur demande à la Caf) et le retourner avec les justificatifs demandés.

7.SANTE

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

Rue du Maréchal-Koenig

60200 Compiègne

Téléphone : 3646

Site web : <http://www.ameli.fr>

Envoi d'une feuille de soins, perte de votre carte vitale, changement d'adresse, carte européenne d'assurance maladie, remboursements, annuaire des professionnels de santé, calendrier vaccinal... ?

Le service « Ameli.fr » vous permet d'exécuter vos démarches directement en ligne.



Service social CARSAT

Rue du Maréchal-Koenig

60200 Compiègne

Téléphone : 3646

Servicesocial.oise@carsat



- Reprise d'activité difficile après un arrêt de travail
- Aides possibles pour le retour à domicile après une hospitalisation
- Difficultés liées à une maladie

Mutualité Sociale Agricole

5 Ter Rue Clément Ader, 6

0200 Compiègne

Téléphone : 03 22 80 60 02



La **Mutualité sociale agricole (MSA)** est le régime de protection sociale obligatoire des salariés, exploitants ou retraités du régime agricole. La MSA gère l'ensemble des branches de la sécurité sociale : maladie, famille, la vieillesse, accidents du travail et maladies professionnelles.

En complément de la protection sociale légale, elle mène des actions à caractère sanitaire et social, et développe, seule ou en partenariat, des services adaptés aux besoins de ses bénéficiaires et des populations rurales



Complémentaire Santé Solidaire

Le droit à la Complémentaire santé solidaire dépend des ressources que vous et le reste de votre foyer avez eues **durant les 12 mois avant votre demande**.

Si vous y avez droit, elle ne vous coûte rien ou coûte moins de 1 euro par jour et par personne.

Si vous percevez le RSA, vous et les membres de votre foyer avez droit à la Complémentaire santé solidaire **sans participation financière**. Vous devez en faire la demande au moyen du formulaire S3711 Demande de Complémentaire santé solidaire (ex. CMU-C et ACS) (PDF).



Avec la Complémentaire santé solidaire, les dépenses de santé sont prises en charge par les organismes d'assurance maladie et l'organisme gestionnaire de la Complémentaire santé solidaire que vous avez choisi.

Avec la Complémentaire santé solidaire, vous avez des tarifs sans dépassement chez les médecins et la plupart des autres professionnels de santé.

Grâce à votre carte Vitale, le professionnel de santé, le pharmacien, le laboratoire d'analyses médicales ou l'hôpital envoie directement sa demande de paiement à votre caisse d'assurance maladie. Dans la plupart des cas, vous n'avez donc pas de feuilles de soins à remplir et à envoyer à votre caisse d'assurance maladie.

Centre Médico Psycho Pédagogique

CMPP COMPIEGNE ET SES ANTENNES
1 AVENUE DE LANDSHUT
60200 COMPIEGNE
03 44 30 37 00



Les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP)

Le CMPP, lieu d'écoute, de prévention et de soins, s'adresse aux enfants et aux adolescents jusqu'à 20 ans qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage ou des troubles du comportement, en famille ou à l'école. Soins pris en charge intégralement par la sécurité sociale.

Centre Médico Psychologique CMP

7 Bis Avenue de l'Europe,
60200 Compiègne
Téléphone : 03 44 20 15 89



Une offre de soins médico-sociaux pour les personnes en souffrance psychique, soins pris en Rattaché à un hôpital public, le CMP regroupe des équipes pluridisciplinaires qui proposent charge intégralement par la sécurité sociale.

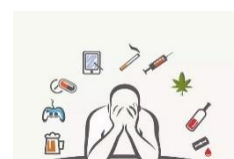
Centre Médico Psychologique CMP / Service enfants et adolescents

114 rue de Paris,
60200 Compiègne
Téléphone : 03 44 86 83 11



Association Nationale Prévention Alcoolologie Addictologie ANPA

20 Rue du Fonds Pernant,
60200 Compiègne
Téléphone : 03 44 20 51 35



Le domaine d'action de l'ANPAA couvre l'ensemble des addictions : usage, usage détourné et mésusage d'alcool, tabac, drogues illicites et médicaments psychotropes, pratiques de jeu excessif et autres addictions sans produit. Les risques liés à ces comportements pour l'individu, son entourage et la société sont abordés dans une perspective globale, psychologique, biomédicale, et sociale.

19 mai 2021



VIE LIBRE. Section Oise Grand Ouest

Notre action n'est pas celle d'une ligue « Antialcoolique » mais, placés au cœur même du problème alcoolique par des contacts auprès des malades et de leurs familles, nous avons pour but de leur faire retrouver **SANTÉ** et **BONHEUR** et la **JOIE** de vivre en hommes et femmes libres de tout esclavage et de toute tutelle.

06 64 86 02 76

vielibre-oisegrandouest@vielibre.org

Beauvais :

06 99 20 98 55-

Tous les 2^{èmes} vendredis de 19h à 21h Quartier des Marais-rue de Saint Just des Marais

Fitz James :

06 03 57 24 66-

Tous les 2^{èmes} mardis de 18h à 20h 7 rue Louis Aragon salle Pierre Mendès France

Clermont :

06 85 73 48 67-

Tous les 1^{ers} mercredis du mois Centre de cure (CASA)

Compiègne :

06 64 86 02 76-

Tous les mardis de 18h à 20h Square des acacias 1, rue fleurie



Alcooliques Anonymes

Composez ce numéro : **09 69 39 40 20**

Les Alcooliques anonymes sont une association bénévole, internationale, d'hommes et de femmes, provenant de toutes les catégories sociales, qui se réunissent dans le but de devenir abstinentes et de le rester. Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour être membre. Les AA ne demandent ni cotisation, ni droit d'entrée.

L'alcoolisme est une maladie caractérisée par l'obsession de l'alcool et la perte du contrôle de sa consommation. Comme toute addiction, elle nuit à la santé, à la capacité de travail et au comportement relationnel et social. L'alcoolisme est une maladie émotionnelle et psychologique autant que physique.

Les membres **bénévoles** des Alcooliques anonymes seront heureux de partager avec vous leurs expériences personnelles de rétablissement de l'alcoolisme, de vous renseigner sur le fonctionnement de nos réunions et de vous mettre en relation avec le groupe de votre choix.

Vous pouvez nous joindre en toute discrétion par mail ou par téléphone.

Par mail, nous essayons de vous répondre dans les meilleurs délais, suivant l'urgence de votre demande et nos disponibilités bénévoles.

Par téléphone, **notre permanence fonctionne 24h/24** tous les jours de l'année. La capacité de notre standard est limitée au nombre de nos membres répondants bénévoles, aussi nos lignes peuvent être occupées, Service d'Aide aux toxicomanes SATO

Pôle soins et Pôle prévention

16 avenue des Martyrs de la Liberté

60200 Compiègne

sato.csapa.compiègne@orange.fr

Tél. : 03.44.40.08.77



Le Service d'Aide aux Toxicomanes de l'Oise est un service social, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).



Union Nationale des Familles et Amis des personnes malades ou /et handicapés psychiques UNAFAM

9 Avenue Georges Clemenceau,
60300 Senlis

Téléphone : 06 72 97 60 10



Le soutien des familles par l'accueil et l'écoute est au cœur de la mission de l'Unafam.

Coronavirus (Covid-19)



0 800 130 000 : numéro vert qui répond aux questions sur le nouveau coronavirus (SARS-CoV-2, Covid-19) est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

la plateforme n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux, si vous présentez des symptômes (fièvre, toux, fatigue inhabituelle, maux de tête, courbatures, maux de gorge, perte de goût ou d'odorat) restez chez vous et appelez votre médecin. Si les signes s'aggravent, avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appelez le 15 ou le 114 pour les personnes ayant des difficultés à parler ou entendre.



8. Handicap et dépendances

1 rue des Filatures
60000 Beauvais
Tel 08 00 89 44 21



Toutes les demandes concernant les personnes handicapées sont constituées par le médecin référent et examinées à la MDPH

Après que le dossier ait été examiné par la commission départementale des droits et à l'autonomie des personnes handicapées CDAPH



- La recherche d'un établissement adapté si un enfant ne peut pas aller dans une école ordinaire
- La recherche d'un établissement d'hébergement pour adultes handicapés

L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé AEEH (versée par la CAF)

L'AEEH est réservée aux parents d'un enfant de moins de 20 ans dont le taux d'incapacité compris entre 50 et 80 au moins



L'allocation aux adultes handicapés AAH (versée par la CAF)

Cette allocation peut compléter les ressources de la personne handicapée (plus de 20ans) pour garantir un revenu minimum.

Complément de ressources ou majoration pour la vie autonome

Pour les personnes bénéficiant de l'AAH à taux plein de moins de 62 ans sans emploi et un taux d'invalidité de plus de 80%



La prestation de compensation du handicap (PCH) est une aide financière versée par le département. Elle est destinée à rembourser les dépenses liées à votre perte d'autonomie. Son attribution dépend du degré d'autonomie, de l'âge, des ressources

Carte Mobilité Inclusion

Les personnes handicapées ou les personnes âgées en perte d'autonomie peuvent obtenir une carte CMI destinée à leur faciliter la vie quotidienne. En fonction de la situation et des besoins de la personne, cette carte peut porter une ou plusieurs des mentions suivantes « invalidité » « priorité pour personnes handicapées » et « stationnement pour personnes handicapées »



La demande de carte mobilité inclusion est adressée à la maison départementale des personnes handicapées

Pension d'invalidité

Les salariés qui, à la suite d'un accident ou d'une maladie d'origine non professionnelle, se trouvent dans l'incapacité totale ou partielle de travailler peuvent prétendre à une pension d'invalidité, sous réserve de réunir



un certain nombre de conditions. Cette pension prend le relais, le plus souvent, d'une période au cours de laquelle le salarié, en arrêt de travail pour maladie (ou, plus rarement, pour maternité), a perçu des indemnités journalières de la sécurité sociale.

La pension d'invalidité est toujours attribuée à titre temporaire ; elle peut être révisée, supprimée ou suspendue en fonction d'un certain nombre d'événements : évolution de l'état de santé de l'assuré, reprise d'une activité professionnelle, etc.

A partir de l'âge légal de la retraite (62 ans), elle est remplacée, lorsque le titulaire n'exerce pas d'activité professionnelle, par une pension de vieillesse.

La pension d'invalidité est attribuée et liquidée par la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) dont relève l'assuré

Associations

Association des Paralysés de France APF

Délégation APF de l'Oise

78, rue de la Madeleine
60000 Beauvais

<http://dd60.blogs.apf.asso.fr/>

tél. : 03 44 15 30 09 - fax. : 03 44 15 30 00



Association départementale des parents de personnes handicapées mentales et leurs amis UNAPEI

64 rue de Litz
60600 Etouy

0344509797

contact@unapei.org

Les 24 établissements et services de l'Unapei de l'Oise permettent, par leur diversité et par leur implantation géographique, de répondre aux besoins de compensation des personnes handicapées mentales. Ils sont répartis en quatre pôles

ENFANCE & ADOLESCENCE

Éducation et soins des jeunes enfants et adolescents

HABITAT MÉDICALISÉ

Accompagnement des adultes en habitat médicalisé

HABITAT & VIE SOCIALE

Accompagnement des adultes en habitat résidentiel et spécialisé

TRAVAIL PROTÉGÉ

Accompagnement des personnes en ESAT : insertion professionnelle et sociale par le travail et la formation

France Alzheimer

5 rue des Acacias
60200 Compiègne
03 44 48 63 93



Allo-alzheimer.fr

0970818806

Ecoute téléphonique 7j/7 de 20h à 22h

JALMAV Jusqu'à la mort accompagner la vie

5 Square des Acacias

60200 Compiègne

Téléphone : 03 44 20 95 26

Des bénévoles formés accompagnent les personnes en fin de vie ou gravement malades, soutiennent les familles,



9. Justice

Tribunal Judiciaire

11 Rue Henri de Seroux,
60200 Compiègne
Téléphone : 03 44 38 35 11

Conseil de prud'hommes de Compiègne

2 rue du Dahomey
60200 COMPIEGNE
Tél. : 03 60 03 3031

Tribunal de commerce de Compiègne

2, rue du Dahomey
60200 COMPIEGNE
Tél. : 03 44 38 51 51



Aide juridictionnelle

L'aide juridictionnelle est une prise en charge par l'État de vos frais de justice (avocat, huissier, etc.). Vous pouvez bénéficier de cette aide si vous avez de faibles ressources. L'aide peut couvrir la totalité de vos frais de justice ou une partie. Vous pouvez la demander avant ou après le début de votre procédure en justice. La demande doit se faire auprès de la juridiction chargée de votre affaire. Vous devez remplir un formulaire et fournir des pièces justificatives.

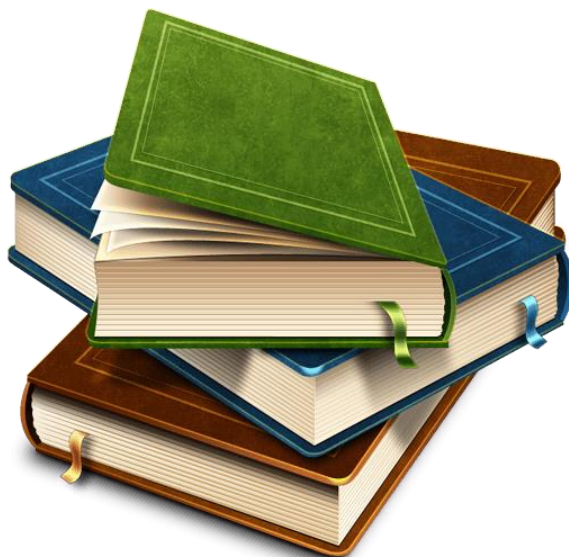
Vous devez utiliser le formulaire cerfa n°15626, à télécharger ou à retirer dans votre mairie ou au tribunal.

Défenseur des droits

Pierre Boyer
boyer.barbier@wanadoo.fr

Sous-Préfecture de Compiègne
21 rue Eugène jacquet
03 44 06 78 74

- Dysfonctionnements des services publics
- Droits de l'enfant
- Lutte contre les discriminations
- Déontologie de la sécurité



France Victimes 60

Antenne du ressort judiciaire de COMPIEGNE
Palais de Justice – 11, Rue Henri de Sérroux – 60200 COMPIEGNE
Téléphone : 03 60 45 15 78



Le 116 006 peut être contacté en dehors des périodes d'accueil

Mail : fv60compiegne@gmail.com

Aide aux victimes Permanences juridiques

Une victime est une personne qui subit personnellement et directement une atteinte à son intégrité physique ou psychique, ou encore une atteinte à son patrimoine (préjudice matériel), du fait d'une infraction pénale, par opposition à la personne qui le cause : l'auteur.



Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Juriste Ophélie Weber

0766024514

juriste-compiegne@cidff60.com

Informations gratuites droit de la famille ; violences sexistes, droit des étrangers



10. Emploi et Insertion Professionnelle

Pôle Emploi

5 Bis Rue Ferdinand de Lesseps,
60200 Compiègne
09 72 72 39 49



L'inscription comme demandeur d'emploi ou les recherches d'informations se font essentiellement sur internet en créant son compte

En dehors de l'allocation chômage ou allocation de retour à l'emploi (ARE)

Des aides peuvent être sollicitées :

- Au déplacement, au permis de conduire
- À la garde d'enfant
- À la création d'entreprise
- En fin de droits ARE : Allocation de solidarité spécifique, Allocation de fin de droits



Proche Emploi (Conseil Régional)

Les demandeurs d'emploi contactent le numéro vert **0800 02 60 80** (appel gratuit depuis un poste fixe) et précisent dans quels secteurs ils recherchent un emploi, leur formation, leur parcours. Les chargés d'information enregistrent leur demande ; dans un délai de 15 jours maximum, les demandeurs d'emploi sont recontactés pour un rendez-vous et des propositions de solutions adaptées (mise en relation avec des entreprises, financement de formations supplémentaires si nécessaire...)

Mission locale

12-14 rue Saint Germain
60200 COMPIEGNE
tel : 03.44.36.34.44



Horaires : 8h45 – 12h15 et 13h30 – 17h du lundi au vendredi

La Mission Locale est ouverte à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elle a pour vocation de les accompagner dans leur recherche d'emploi, leur projet de formation et de les aider dans les démarches sociales (logement, santé, aides financières...). Ses services sont entièrement gratuits.

Caisse d'allocations familiales CAF

Caf de l'Oise - Accueil de Compiègne

Centre d'affaires de l'Anthémis
3 rue de l'Anthémis
60200 Compiègne
: 08 10 25 60 80

Site web : <http://www.caf.fr>

Sur le site caf.fr



- Droit et prestations
- S'informer sur les aides
- Solidarité et insertion



Prime d'activité

Pour les actifs de plus de 18ans résidant en France exerçant une activité professionnelle.
Elle complète les revenus d'une personne seule ou ayant charges de familles

Le revenu de solidarité active RSA

Pour les personnes de plus de 25 ans (sauf si vous avez un enfant à charge) habitant en France

Le RSA est calculé en fonction des ressources de l'ensemble des membres du foyer. Il assure un revenu minimal. Les ressources sont à déclarer chaque trimestre

Un référent est désigné par le Conseil Départemental pour vous aider et favoriser votre insertion sociale et professionnelle



RSA jeunes

Pour avoir droit au RSA, les jeunes de moins de 16 à 25 ans doivent remplir une condition supplémentaire par rapport aux autres bénéficiaires du RSA : démontrer qu'ils ont déjà travaillé pendant au moins deux ans à temps plein (soit 3 214 heures) au cours des trois dernières années ou bien au cours des trois dernières années plus six mois pour ceux qui ont connu des périodes de chômage indemnisé.

Allocation Adulte Handicapé AAH

Garantie un revenu minimum (cf rubrique Handicap)



11. Déplacements

Aide à la Mobilité (dispositif proche emploi).

Numéro vert **0800 02 60 80**

Aide aux frais de déplacement, de réparation de véhicule, location de voiture à 2 euros par jours.

Aides au permis de conduire

- Le Pass permis Conseil Départemental pour les jeunes
- Pôle Emploi pour aider à la recherche d'emploi

Site Oise Mobilité

Informe sur :

- Les lignes de bus du département
- Le co-voiturage et les aires de covoiturage.
- Le transport à la demande



Par téléphone au **0 970 150 150**

Par mail à reservation-tad@oise-mobilite.fr

le transport des personnes handicapées ou âgées ayant la carte mobilité inclusive CMI délivrée par la MDPH

Louer un vélo électrique à la CCPE

Vous hésitez à acheter un vélo électrique. Vous pouvez louer au mois à la CCPE

-Tarifs pleins 55€/mois pour un vélo classique 70€/ mois pour un vélo-cargo électrique

-Tarifs réduits : pour les demandeurs d'emploi, étudiants, plus de 70ans, familles nombreuses de 3 enfants et plus... 30€/mois vélo électrique 50€/mois pour vélo-cargo électrique

Contact : Marie-Chloé Strecker chargée de missions mobilités : mobilites@cc-pe.fr ou 0344413143

